

Ressources **GÉOMÉGA** inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Neuf mois terminés le 28 février 2026



Le rapport de gestion (le « rapport ») ci-après sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Ressources Géoméga inc. (la « Société » ou « Geomega ») constitue l'analyse par la direction des facteurs qui ont influé sur les résultats financiers et opérationnels de la Société pour la période de neuf mois terminés le 28 février 2026. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés de la Société pour les neuf mois terminés le 28 février 2026, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« normes comptables IFRS »), ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mai 2025. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui ne sont pas fondés sur des faits historiques. Les énoncés prospectifs expriment, à la date du présent rapport de gestion, les estimations, les prévisions, les projections, les attentes et les opinions de la direction concernant des événements ou des résultats futurs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont jugés raisonnables, mais comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, et rien ne garantit que ces déclarations s'avéreront exactes. Par conséquent, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent considérablement des attentes actuelles exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter : la conjoncture économique, les fluctuations du prix du marché des métaux, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude quant au calcul des réserves minérales, les besoins de financement supplémentaire et la capacité de la Société à obtenir du financement.

De plus amples informations concernant la Société et ses activités sont déposées par voie électronique sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR+) au Canada et peuvent être consultées sur le site www.sedarplus.ca.

Abréviations	Période
T1-25	1 juin 2024 au 31 août 2024
T2-25	1 septembre 2024 au 30 novembre 2024
T3-25	1 décembre 2024 au 28 février 2025
T3-25 AAD	1 juin 2024 au 28 février 2025
T4-25	1 mars 2025 au 31 mai 2025
Exercice 25	1 juin 2024 au 31 mai 2025
T1-26	1 juin 2025 au 31 août 2025
T2-26	1 septembre 2025 au 30 novembre 2025
T3-26	1 décembre 2025 au 28 février 2026
T3-26 AAD	1 juin 2025 au 28 février 2026
T4-26	1 mars 2026 au 31 mai 2026
Exercice 26	1 juin 2025 au 31 mai 2026

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Geomega est une société d'exploration et d'évaluation minière qui se concentre sur la découverte et le développement durable de gisements de métaux économiquement exploitables au Québec, ainsi que sur le développement et la commercialisation de technologies de traitement innovantes pour les métaux critiques et stratégiques. Geomega s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et à se distinguer par son ingénierie innovante, son engagement élevé envers les parties prenantes et son dévouement aux retombées de la transformation locale. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sous le symbole GMA à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») et sous le symbole GOMRF sur le marché OTCQB.

Alors que la société se détourne des combustibles fossiles pour se tourner vers des sources d'énergie plus durables, Geomega estime que l'avenir de l'énergie propre réside dans l'un des éléments de terres rares (« ETR ») appelé néodyme. Le néodyme est essentiel à la production d'aimants permanents haute performance utilisés dans une grande variété de moteurs électriques. La demande pour ces moteurs est

en hausse avec la croissance des initiatives en matière d'énergie durable, telles que les véhicules hybrides et électriques et les éoliennes à entraînement direct.

Innord Inc. (« Innord ») est la division d'innovation de Geomega. Elle a été créée en mars 2015 afin d'optimiser la valeur de la technologie de séparation en facilitant son développement grâce à des investissements directs de partenaires financiers clés. Innord est une filiale à 100 % de Geomega qui détient tous les droits de séparation et les équipements de laboratoire. L'objectif principal d'Innord est de développer, de faire passer à l'échelle industrielle et de commercialiser avec succès ses technologies propriétaires. Toutes les initiatives de recherche et développement de Geomega sont menées par Innord.

2. SOMMAIRE CORPORATIF

2.1 Vue d'ensemble de l'entreprise

Geomega se consacre au développement et à la commercialisation de technologies de traitement destinées à l'extraction, à la séparation et au recyclage des éléments de terres rares et d'autres métaux critiques à partir de divers flux de matières premières, notamment les aimants à terres rares, les résidus de bauxite et certains résidus miniers et industriels. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Innord Inc., la Société développe des technologies conçues pour valoriser des matériaux complexes tout en réduisant les effluents, en recyclant les principaux réactifs et en diminuant l'impact environnemental global. La stratégie de la Société consiste à réduire progressivement les risques liés à ses technologies et à les faire évoluer vers un déploiement commercial avec des partenaires industriels.

Dans le cadre de cette stratégie, la Société prépare également l'agrandissement de ses installations sur son site de Saint-Hubert, notamment de nouveaux laboratoires, une zone pilote et des espaces de bureaux, destinés à soutenir la future relocalisation et consolidation de certaines activités dans un environnement opérationnel plus intégré. Ces nouvelles installations devraient renforcer la capacité de la Société à accélérer ses travaux de développement, à mener simultanément un plus grand nombre de projets et à servir une base plus large de clients et de partenaires à mesure que son portefeuille technologique progresse.

Au 28 février 2026, les deux plateformes technologiques les plus avancées de Geomega étaient sa technologie de recyclage des aimants en terres rares et sa technologie de valorisation des résidus de bauxite. Le projet de recyclage des aimants en terres rares en est au stade de l'usine de démonstration à Saint-Hubert, au Québec, où la construction, l'installation des équipements, l'intégration électrique et la pose de la tuyauterie se sont poursuivies au cours de la période. Ce projet vise à démontrer la capacité de la Société à recycler des stocks composés d'aimants NdFeB et à produire des oxydes de terres rares recyclés à l'aide d'un procédé pouvant être mis à l'échelle industrielle.

La technologie de valorisation des résidus de bauxite est de son côté passée de la validation à l'échelle pilote au déploiement précommercial. La technologie s'articule autour de trois circuits pouvant être déployés séparément ou ensemble en fonction des besoins des raffineries. Au cours de l'exercice 2026, Innord a conclu un accord de développement conjoint et une licence de démonstration avec Rio Tinto pour les circuits 1 et 2. Les études d'ingénierie prévues dans le cadre de cet accord se sont poursuivies au cours du T3-26, tandis que des travaux supplémentaires à l'échelle du laboratoire et à l'échelle pilote se sont également poursuivis sur le circuit 3 et sur les résidus provenant d'autres raffineries d'alumine.

Outre ces deux programmes phares, la Société continue d'évaluer les opportunités d'appliquer sa plateforme technologique à d'autres matériaux, notamment le projet de terres rares de Montviel, ainsi qu'à d'autres résidus miniers et industriels. À travers son portefeuille, l'objectif de Geomega est de convertir un savoir-faire en procédés validé techniquement tout en maintenant une attention constante sur la réduction des déchets, le recyclage des réactifs, la diminution de l'impact environnemental et la création de valeur à long terme.

2.2 Faits saillants financiers

Au 28 février 2026, Geomega disposait de 2 432 322 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 999 043 \$ au 31 mai 2025. Le fonds de roulement de la société s'élevait à 5 574 699 \$ au 28 février 2026,

contre 1 039 660 \$ au 31 mai 2025, tandis que les capitaux propres totaux sont passés de 1 713 472 \$ à 6 741 678 \$.

Pour le T3-26, la Société a enregistré une perte nette et globale de 254 354 \$, contre une perte nette de 257 323 \$ pour le T3-25. Pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2026, la Société a enregistré un bénéfice net et global de 747 306 \$, contre une perte de 1 516 901 \$ pour la période comparable de l'exercice précédent. Les principales variations sont résumées ci-dessous :

- Les revenus de licence ont totalisé 26 000 \$ au cours du T3-26, contre zéro au T3-25. Depuis le début de l'année, les revenus provenant des licences se sont élevés à 1 478 000 \$, contre zéro pour la même période de l'année précédente. Cette augmentation est attribuable aux revenus de licence comptabilisés dans le cadre de l'accord de développement conjoint conclu avec Rio Tinto en octobre 2025, y compris la licence de démonstration pour les circuits 1 et 2 de la technologie de valorisation des résidus de bauxite de Geomega et les activités d'ingénierie connexes. Aucun produit de licence comparable n'a été comptabilisé au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces premiers revenus de licence ont également donné lieu à des redevances technologiques d'un montant de 369 500 \$ au cours de la période de neuf mois, dont 6 500 \$ ont été comptabilisés au T3-26. Ces redevances ont été versées conformément à l'accord de propriété et de redevances de brevet, décrit à la note 23.1 des derniers états financiers annuels.
- Les revenus de soutien technique et développement ont totalisé 412 398 \$ pour T3-26 (52 569 \$ au T3-25). Pour la période de neuf mois, les revenus de soutien technique et de développement ont totalisé 981 966 \$ (228 304 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent). Innord a continué à fournir des services de recherche et développement en appliquant ses technologies à la récupération de métaux critiques à partir de résidus de bauxite et d'autres matières premières industrielles, avec des contributions plus élevées des partenaires industriels que lors des périodes comparatives.
- Les dépenses de recherche et développement, nets des crédits d'impôt, ont totalisé 783 077 \$ au T3-26 (519 341 \$ au T3-25). Pour la période de neuf mois, les dépenses nettes de R&D se sont élevées à 2 009 895 \$, contre 1 288 855 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète la poursuite des activités liées à l'usine de démonstration de recyclage des aimants en terres rares et à la technologie de valorisation des résidus de bauxite, ainsi que la hausse des salaires et des coûts des matériaux liée à l'augmentation du nombre de projets en cours. Pour plus d'informations sur les activités de R&D en cours, veuillez vous reporter aux sections 2.4 et 2.5.
- Les charges financières se sont élevées à 153 546 \$ au T3-26 (71 012 \$ au T3-25), reflétant la charge de désactualisation liée aux débetures convertibles émises au cours de l'exercice 2025 et, au T3-26, l'amortissement initial de la dette à long terme comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la période de neuf mois, les frais financiers ont totalisé 465 912 \$, contre 213 232 \$ pour la même période de l'exercice précédent.
- Le gain (la perte) lié à la variation de la juste valeur des participations dans des sociétés cotées s'est élevé à une perte de 14 704 \$ au T3-26, contre un gain de 189 870 \$ au T3-2025. Depuis le début de l'exercice, la Société a enregistré un gain de 153 867 \$, reflétant la réévaluation à la juste valeur de ses actions dans Metallium Ltd. et Auriginal Mining Corp.
- Les autres produits du T3-26 comprenaient les revenus d'options sur des propriétés d'exploration et d'évaluation de 184 946 \$ découlant de la conclusion de la transaction d'option sur Pomme, d'autres revenus de 76 521 \$ et un gain sur un prêt à des conditions avantageuses de 32 404 \$. Pour la période de neuf mois, la Société a également enregistré un gain de 841 810 \$ lié à la perte d'influence notable sur Auriginal Mining Corp. et une quote-part du bénéfice d'une entreprise associée de 1 047 \$. Ces gains ont plus que compensé la perte d'exploitation de l'exercice en cours et ont contribué au bénéfice net enregistré pour la période de neuf mois.

2.3 Sources de financement

Nouvelles sources de financement

Au cours du T3-26, la Société a continué de financer ses activités par l'exercice d'instruments financiers et par du soutien gouvernemental non dilutif.

Depuis le 1er juin 2025 et jusqu'au 28 février 2026, 2 856 250 options d'achat d'actions et 15 703 760 bons de souscription ont été exercés pour un produit brut total de 3 519 708 \$. De plus, au cours de cette période, 4 000 217 actions ordinaires ont été émises à la suite de la conversion d'une partie des débentures convertibles de la Société.

En décembre 2025, la Société a obtenu une contribution remboursable sans intérêt de 750 000 \$ de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DÉC) dans le cadre du programme Croissance économique régionale par l'innovation. La contribution servira à financer la construction et l'équipement d'une installation intégrée de recherche, de développement et de pilotage sur le site de la Société à Saint-Hubert. Le remboursement devrait commencer 36 mois après l'achèvement du projet, prévu au cours de l'exercice 2026, et sera effectué en 60 versements mensuels égaux. La contribution fournit un financement non dilutif pour soutenir les activités de développement technologique et de mise à l'échelle de la Société. Au 28 février 2026, un montant de 65 992 \$ avait été reçu au titre de ce contrat de prêt et un montant supplémentaire de 393 184 \$ a été reçu après la clôture du trimestre. La contribution étant sans intérêt, le passif a été initialement comptabilisé à sa juste valeur et la différence entre le produit en espèces reçu et la juste valeur initiale du passif, s'élevant à 32 404 \$, a été comptabilisée en résultat comme un gain sur prêt concessionnel.

Suivi des subventions reçues

Au cours des exercices financiers précédents, la Société a obtenu plusieurs subventions gouvernementales pour aider à financer ses activités de recherche et développement et la construction de son usine de démonstration de recyclage d'aimants en terres rares.

Au 28 février 2026, les crédits d'impôt et les subventions gouvernementales à recevoir s'élevaient à 2 064 781 \$, contre 1 483 442 \$ au 31 mai 2025. Au cours de la période de neuf mois terminée le 28 février 2026, les subventions gouvernementales ont réduit les charges d'exploitation de 1 178 504 \$. Les subventions gouvernementales ont également réduit le coût des acquisitions d'immobilisations corporelles de 1 795 989 \$ depuis le début de l'exercice au T3-26.

Ces programmes, qui comprennent le soutien de NGen, du CRITM, de RNCAN, de Technoclimat et de TDGC, continuent de soutenir les activités de R&D et de mise à l'échelle de la Société.

2.4 Usine de démonstration de recyclage d'aimants de terres rares

Au cours du T3-2026, la société a poursuivi la construction de l'usine de démonstration pour le recyclage des aimants à base de terres rares. Les convoyeurs ont été livrés et mis en place au cours du trimestre, marquant ainsi l'arrivée sur le site de tous les équipements de traitement restants. L'installation finale de certaines unités devrait avoir lieu une fois les travaux de tuyauterie requis achevés.

L'installation de la tuyauterie est en cours. Toutes les vannes requises ont désormais été reçues, et l'installation progresse dans le cadre du contrat de tuyauterie. Les travaux sur le système de contrôle et d'automatisation se sont également poursuivis au cours du trimestre, les activités actuelles se concentrant sur le tirage et les raccordements des câbles de contrôle.

L'installation du four reste subordonnée aux modifications des panneaux électriques associés, qui sont en voie d'achèvement. Les réparations et modifications de l'unité de refroidissement et de son circuit de tuyauterie ont été achevées. Tous les essais de pression connexes ont été réussis, et la mise en service du système de refroidissement est prévue dans le mois à venir.

La demande de permis environnemental pour l'usine de démonstration est toujours en cours d'examen par les autorités compétentes, une réponse étant attendue à court terme. Compte tenu du calendrier de construction actuel et des activités d'installation restantes, la construction de l'usine devrait être en grande partie achevée vers la fin de l'été. La mise en service devrait débuter progressivement sur les différentes sections de l'usine, suivie des essais, sous réserve de l'obtention des autorisations

environnementales requises et de l'achèvement et l'approbation de la conception la construction lors de l'analyse HAZOP, qui devrait également avoir lieu cet été.

2.5 Traitement des résidus de bauxite

Le 8 octobre 2025, Geomega et Rio Tinto ont annoncé qu'Innord avait conclu un accord de développement conjoint (le « JDA ») avec Rio Tinto concernant la technologie de valorisation des résidus de bauxite de Geomega (la « Technologie »). L'accord de développement conjoint prévoit l'achat par Rio Tinto d'une licence de démonstration pour les circuits 1 et 2 de la technologie et couvre des études d'ingénierie qui, en cas de succès, pourraient déboucher sur la construction d'une usine de démonstration à Saguenay, au Québec.

Conformément à l'accord de développement conjoint, Geomega s'attendait à recevoir des paiements totalisant 1 400 000 \$ en 2025, 100 000 \$ au début de 2026 et jusqu'à 3 000 000 \$ de paiements supplémentaires si Rio Tinto décidait de poursuivre la construction de l'usine de démonstration, pour un total potentiel de paiements pouvant atteindre 4 500 000 \$. Au 29 janvier 2026, 1 400 000 \$ avaient été reçus au titre de cet accord.

Les études techniques se poursuivent et avancent bien. Des informations supplémentaires seront communiquées dès qu'elles seront disponibles.

Les essais pilotes sur le circuit 3 (C3) devraient être terminés en 2026, tandis que les essais à l'échelle du laboratoire et les essais pilotes se sont poursuivis pendant la période sur des matières premières provenant d'autres raffineries d'alumine à travers le monde afin de démontrer davantage la polyvalence de la technologie.

2.6 Divers

Dans le prolongement du financement décrit à la section 2.3, les travaux sur le site de la Société à Saint-Hubert ont commencé et avancent bien. La construction des nouveaux laboratoires, de la zone pilote et des espaces de bureaux est désormais en cours dans le cadre du centre intégré de recherche, de développement et d'expérimentation de la Société. Ces travaux constituent une étape clé dans l'aménagement du site de Saint-Hubert et devraient permettre de répondre aux besoins opérationnels croissants de la Société à mesure qu'elle fait progresser ses programmes technologiques.

Le 24 mars 2026, la Société a choisi de régler les intérêts annuels dus sur ses débetures convertibles en circulation par l'émission d'actions ordinaires, comme le permettent les modalités de la convention de débenture. En conséquence, 562 009 actions ordinaires ont été émises aux détenteurs de débetures en règlement intégral du paiement des intérêts.

L'assemblée générale annuelle et extraordinaire de la Société s'est tenue le 22 octobre 2025. Lors de cette assemblée, Mme Geneviève Ayotte, CPA, a été élue au conseil d'administration et nommée par la suite présidente du comité d'audit. Mme Ayotte apporte une vaste expérience en matière d'information financière, audit et gouvernance pour les sociétés cotées en bourse, et sa nomination renforce encore davantage l'expertise du conseil en matière de surveillance financière et de gouvernance d'entreprise. La Société a également annoncé, puis confirmé lors de l'assemblée, le départ à la retraite de M. Gilles Gingras, administrateur de longue date qui a apporté une contribution significative à la Société depuis ses débuts.

Le 16 septembre 2025, Auriginal Mining Corp. (« Auriginal »), dans laquelle la Société détenait auparavant une participation de 13,1 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, a conclu une transaction qui a entraîné des changements importants dans son capital social et sa gouvernance. À la suite de cette transaction, la participation de Geomega a diminué pour s'établir à environ 7,6 %, et les deux sociétés ne partagent plus de membres de la direction. En conséquence, la Société a cessé d'exercer une influence notable sur Auriginal au cours de la période. Ainsi, la participation dans Auriginal a été réévaluée à sa juste valeur et est depuis comptabilisée comme un actif financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme IFRS 9. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur la situation de trésorerie de la Société, mais a affecté la présentation de la participation et a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de 841 810 \$ au cours de la période de neuf mois.

Le 12 septembre 2025, le conseil d'administration a approuvé des modifications au régime omnibus de la Société afin de le convertir en un régime de rémunération en actions à renouvellement continu, en vertu duquel le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'émission au titre de toutes les attributions est limité à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société à tout moment. Le régime omnibus global modifié a ensuite été approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 octobre 2025. De plus, le 6 février 2026, la Société a prolongé d'un an, jusqu'au 8 février 2027, 704 028 bons de souscription venant à échéance le 8 février 2026, toutes les autres conditions restant inchangées.

3. PERSPECTIVE DES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

Les objectifs de Geomega consistent à développer des technologies de traitement et à les appliquer aux éléments de terres rares et autres métaux critiques et stratégiques pour lesquels les technologies existantes présentent de mauvaises performances environnementales, telles qu'une empreinte écologique importante, une consommation élevée d'acides, de faibles taux de récupération, de grandes quantités de déchets ou la perte de métaux précieux. Les différents projets de la Société en sont à des stades de développement variés, mais comme bon nombre de ces technologies et applications présentent des synergies, le rythme de progression de certains projets peut varier considérablement. À terme, Geomega cherche à appliquer ses technologies à des opportunités à forte valeur ajoutée et à les déployer par le biais de licences accordées à de grandes entreprises du monde entier, de la construction et de l'exploitation d'usines, ou d'une combinaison des deux, selon le projet. Geomega est également propriétaire du gisement de terres rares de Montviel, situé au Québec, au Canada.

Les activités prévues par la Société sont présentées ci-dessous et sont réparties par grands projets en cours.

Usine de démonstration de recyclage des terres rares

- Réaliser une analyse HAZOP.
- Mener à bien la procédure d'obtention des permis environnementaux.
- Travaux sur site à l'usine de Saint-Hubert
 - Acheter les travaux de génie civil restants (protection incendie et autres activités).
 - Compléter l'installation et mise en service des services auxiliaires et des circuits de tuyauterie.
 - Mettre en service les équipements de traitement et procéder au démarrage des sections de l'usine à mesure que les autorisations sont obtenues.
- Réaliser des essais, y compris des essais complémentaires sur le processus, les produits finis et les sous-produits, selon les besoins.
- Poursuivre les activités d'approvisionnement en matières premières (activité en continue).
- Poursuivre les discussions avec les acheteurs potentiels d'oxydes et les fabricants d'aimants concernant l'octroi éventuel de licences pour cette technologie.

Traitement durable des résidus de bauxite

- Poursuite des essais à l'échelle du laboratoire et à l'échelle pilote, de la modélisation, de la conception et de l'optimisation du procédé sur des matières premières provenant de diverses raffineries d'alumine à travers le monde, y compris les activités liées à l'accord de développement conjoint actuellement en vigueur.
- Amener des clients supplémentaires pour les travaux à l'échelle pilote.
- Amener des clients supplémentaires au stade de l'octroi de licences.

Montviel

- Évaluer diverses possibilités pour faire avancer le projet.

Autres sources et autres métaux

- Recherche et développement sur différentes matières premières, y compris les flux de rebuts miniers et industriels.

- Poursuivre le recrutement pour certains postes clés, selon les besoins.
- Acheter la construction des nouveaux laboratoires, espaces pilotes et bureaux à Saint-Hubert et transférer toutes les activités vers ces installations intégrées.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE VALIDATION DE LA TECHNOLOGIES DE SÉPARATION

4.1 Propriété Pomme

Le projet Pomme REE (« Pomme »), également connu sous le nom de Montviel-Nord, est situé juste au nord du gisement de REE-Nb de Montviel, découvert par Geomega en 2011. Au cours des dernières années, les propriétés Pomme et Montviel étaient considérées comme une seule et même propriété. En 2023, les deux projets ont été scindés afin de céder une option sur Pomme. Le 10 février 2026, la Société a conclu l'accord d'option avec Metallium Ltd. (ASX : MTM) et MTM a acquis une participation de 100 % dans la propriété. Dans le cadre de la finalisation de l'option, la Société a reçu le paiement final au titre des étapes franchies, comprenant 108 225 actions ordinaires de MTM représentant une valeur totale équivalente à 100 000 AUD à la date de réception.

Tous les montants sont en AUD	Paielements en espèce	Émission d'Actions ordinaires	Travaux
	\$	\$	\$
Option pour une participation de 100%			
À la signature de la lettre d'intention (complété)	20 000	-	-
À la signature de l'accord final (complété)	50 000	50 000	-
Au plus tard le 22 février 2024 (complété)	100 000	100 000	300 000
Au plus tard le 22 février 2025 (complété)	100 000	100 000	700 000
Au plus tard le 22 février 2026 (complété)	-	-	1 000 000
Total pour une participation de 100%	270 000	250 000	2 000 000

Conformément à l'accord, la Société conserve une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie (« NSR ») sur la propriété. MTM a le droit de racheter 1 % de la redevance NSR en tout temps moyennant une contrepartie de 1 000 000 \$ AUD.

4.2 Géochimie environnementale

Plusieurs études environnementales ont été menées sur La propriété Montviel entre 2012 et 2015. Diverses données ont été recueillies jusqu'en 2017 par différents groupes de recherche. Aucune activité d'échantillonnage n'est en cours. Les résultats de ces études pourraient être utilisés à l'avenir pour l'obtention de permis environnementaux et la réalisation d'études de référence.

4.3 Étude économique préliminaire ("EEP")

L'engagement de l'entreprise en faveur du développement durable a dicté les paramètres opérationnels suivants pour le projet Montviel : i) exploitation souterraine avec remblayage par pâte, ii) réduction des réactifs à transporter par la route et iii) opérations électriques avec une ligne électrique à basse tension. Il a fallu plus de trois ans et demi de travaux métallurgiques et d'optimisation pour répondre à ces trois paramètres.

En 2015, le schéma de traitement de Montviel a été considérablement simplifié. Tout l'acide nécessaire à l'hydrométallurgie devait être produit sur place grâce à l'installation d'une unité de régénération d'acide en circuit fermé. De plus, deux processus physiques à l'étape de l'enrichissement ont considérablement réduit la masse de minerai acheminée vers l'hydrométallurgie.

La Société continue d'évaluer le marché des terres rares et estime que le gisement de Montviel, qui possède la plus grande ressource minérale de type bastnaesite estimée selon la norme 43-101 en Amérique du Nord, pourrait présenter une rentabilité solide grâce à sa technologie exclusive, même aux prix actuels du marché.

La Société continue d'optimiser et d'améliorer progressivement le schéma de traitement. Le 17 juin 2025, Geomega a annoncé qu'en utilisant le processus mis à jour, le schéma de traitement de Montviel bénéficierait de l'élimination du broyage fin et de l'enrichissement par flottation, ainsi que de la valorisation d'environ 40 % du minerai total en plusieurs flux de sortie (à l'exclusion des carbonates). Les améliorations peuvent être divisées en trois circuits:

Circuit 1

- Récupération des carbonates : source potentielle de revenus mineurs qui pourrait réduire les stériles générés par le projet ou qui seraient utilisés pour le remblayage en pâte ;
- Récupération des réactifs dans le circuit 1.

Circuit 2

- Récupération du fer : un produit à haute pureté destiné à la réduction directe du fer (DRI), source importante de revenus et réduction significative du volume des déchets ;
- Récupération des réactifs dans le circuit 2 ;
- Récupération d'environ 75 % du fer dans le flux d'oxyde de fer.

Circuit 3

- Concentré de minéraux critiques, notamment des éléments de terres rares, du scandium et du niobium, avec des taux de récupération d'environ 95 % pour le REO et le Sc et de 85 % pour le Nb;
- Récupération du phosphate de fer (FePO_4) - une source de revenus importante pour le marché des batteries LFP (lithium fer phosphate) ;
- Récupération des sels de Mn/Mg - une source de revenus importante pour les marchés agricoles et des batteries.

Une fois les essais terminés, une évaluation technico-économique interne a été réalisée. Le procédé hydrométallurgique a été modélisé à l'aide du logiciel Aspen Plus et étayé par l'ensemble des essais. Les paramètres d'exploitation minière ont été établis à partir des travaux réalisés entre 2012 et 2015. Des travaux supplémentaires devront être effectués par une société externe avant qu'une évaluation économique préliminaire (PEA) puisse être réalisée et que les résultats soient publiés. Les conclusions positives de cette étude interne seront utilisées par la Société pour évaluer les prochaines étapes de l'exploitation du gisement de Montviel.

Les impacts sociaux et environnementaux du projet sont tout aussi importants et contribueront à l'obtention des permis nécessaires à l'avenir et au soutien des communautés locales et de la Première Nation Waswanipi CREE. Les avantages environnementaux comprennent :

- Réduction de la consommation d'eau
- Réduction des effluents liquides
- Réduction des volumes de déchets miniers solides
- Réduction de la consommation énergétique globale et des émissions de gaz à effet de serre pour la production de terres rares par rapport au schéma de traitement précédent
- Évaluation plus approfondie de la possibilité d'un remblayage par pâte

Ces modifications continuent d'améliorer le processus et rendent le projet Montviel plus robuste sur le plan économique, moins sensible aux fluctuations des prix du REO et plus respectueux de l'environnement en bouclant la boucle de traitement.

5. ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

5.1 Sommaire des dépenses

	Trois mois terminés le 28 février		Neuf mois terminés le 28 février	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	492 694	327 273	1 431 925	799 281
Rémunérations à base d'actions	63 709	42 020	133 321	92 943
Honoraires professionnels	-	3 323	32 538	37 459
Matériel et fournitures	142 735	81 876	265 435	279 915
Frais généraux et administration	29 066	12 135	95 771	65 581
Amortissement des immobilisations corporelles	52 502	52 714	218 553	157 474
Dépréciation des immobilisations corporelles	2 371	-	(8 725)	1 252
Dépenses totales de R&D	783 077	519 341	2 168 818	1 433 905
Crédits d'impôt	-	-	(158 923)	(145 050)
Dépenses de R&D nettes	783 077	519 341	2 009 895	1 288 855

5.2 Développement de la technologie de recyclage des terres rares

Le Dr Pouya Hajiani, inventeur de procédés, ingénieur et directeur technique de Geomega, a supervisé et approuvé les informations techniques contenues dans cette section.

Geomega développe des technologies innovantes pour l'extraction et la séparation des éléments de terres rares et d'autres métaux essentiels à un avenir durable. Axées sur les énergies renouvelables, l'électrification des véhicules, l'automatisation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, les aimants en terres rares, ou néo-aimants (NdFeB), sont au cœur de ces technologies. La stratégie de Geomega consiste à réduire progressivement les risques liés à ses technologies innovantes tout en travaillant directement avec les principaux acteurs du secteur pour recycler les aimants qui alimentent ces technologies.

Geomega a lancé en 2019 la première étude d'ingénierie pour l'usine de démonstration basée sur sa technologie de recyclage des aimants en terres rares et de production d'oxydes de terres rares. L'étude d'ingénierie et de conception préliminaire (« FEED ») était basée sur un seul quart de travail de 8 à 10 heures avec une capacité de 1,5 tonne par quart, soit une augmentation de 50 % par rapport à la conception initiale. Ces travaux d'ingénierie ont confirmé que la technologie de traitement est techniquement réalisable et utilise des équipements disponibles dans le commerce, ce qui facilitera sa mise à l'échelle future.

La Société a ensuite publié d'autres résultats d'essais pilotes en janvier 2021 et une mise à jour technique en juillet 2021. En mars 2022, la Société a publié le plan initial de l'usine de démonstration de recyclage des aimants en terres rares qui sera située à Saint-Bruno-de-Montarville, au Québec. La commande des équipements a débuté en mai 2022, tandis que la Société d'ingénierie externe BBA a été engagée en décembre 2022 pour mener à bien la phase finale des activités d'ingénierie détaillée et de pré-construction.

À la suite de la décision prise en avril 2023 de déplacer l'usine de démonstration à Saint-Hubert, au Québec, une refonte de la configuration a été lancée. Une étude environnementale de référence a été réalisée et trois puits de surveillance ont été installés autour du site.

De mai 2023 à janvier 2024, les travaux se sont concentrés sur les ajustements du processus et de l'aménagement. L'aménagement 3D actualisé de l'usine était achevé à environ 80 %, les premiers éléments à long délai de livraison ayant déjà été livrés. La construction devait initialement commencer en février 2024.

Les activités d'obtention des permis aux niveaux municipal et provincial ont progressé parallèlement aux travaux d'ingénierie. En janvier 2024, Geomega a été informée par la municipalité de Saint-Hubert que la

capacité du réseau d'égouts ne permettait pas d'absorber les rejets d'eau de la tour de refroidissement initialement prévue pour l'usine de démonstration. Après avoir examiné diverses solutions possibles, la Société a modifié la conception, passant d'un processus par lots à un fonctionnement continu 24 heures sur 24, utilisant des équipements plus petits et des besoins réduits en services auxiliaires, particulièrement en ce qui concerne le refroidissement. Malgré cette modification de conception, la capacité de traitement prévue de l'usine de démonstration est restée inchangée, à 1,5 tonne de matière première par jour. Des détails supplémentaires concernant cette modification de conception, y compris ses avantages et ses risques, ont été divulgués dans le communiqué de presse de la Société du 19 mars 2024.

Les travaux de construction ont débuté en mars 2024 et ont progressé progressivement tout au long de l'année. Les principaux travaux de génie civil ont été achevés en janvier 2025. L'approvisionnement en équipements à long délai de livraison a été en grande partie achevé, la plupart des équipements ayant été livrés d'ici avril 2025, et les installations mécaniques et électriques se sont poursuivies tout au long de l'exercice 2026. Au cours du T3-2026, l'installation des supports de tuyauterie a été achevée, le contrat de tuyauterie a été attribué et les travaux ont débuté fin janvier 2026. Tous les principaux équipements de traitement ont été réceptionnés et installés, tandis que l'installation électrique est en grande partie achevée, sous réserve des travaux d'intégration restants. La demande de permis environnementaux a été soumise et est toujours en cours d'examen. Selon le calendrier actuel, la construction de l'usine devrait s'achever vers la fin de l'été, la mise en service progressive devant suivre sous réserve des autorisations requises. Voir la section 2.4 pour plus de détails.



Figure 1: Vue de l'assemblage de l'usine de démonstration de recyclage des terres rares

5.3 Développement de la technologie de valorisation des résidus de bauxite

De grandes quantités de boues rouges caustiques, également appelées résidus de bauxite (« BR »), sont générées chaque année dans le monde entier, posant des défis importants en matière d'environnement et de sécurité. Le stockage des résidus de bauxite représente un défi majeur pour les raffineries d'alumine, avec plus de 80 usines dans le monde produisant de l'alumine à partir de minerai de bauxite. On estime que plus de 1,5 milliard de tonnes de résidus de bauxite sont générés chaque année, et à mesure que la demande en aluminium métallique augmente, la production de résidus de bauxite augmente également. En raison de la croissance démographique, bon nombre de ces usines sont désormais situées dans ou à proximité de zones urbaines, ce qui entraîne des contraintes en matière d'espace de stockage et des réglementations environnementales de plus en plus strictes qui menacent la poursuite des activités. La fermeture des raffineries d'alumine pourrait entraîner la perte de milliers d'emplois et de millions de dollars de retombées économiques pour ces régions. Avec plus de 4 milliards de tonnes de résidus de bauxite stockés dans le monde, cette matière première représente une valeur

potentielle de 400 milliards de dollars américains en métaux qui pourrait être exploitée grâce à la technologie d'Innord.

Geomega estime que les résidus de bauxite représentent une opportunité importante pour développer les technologies d'extraction d'Innord. S'appuyant sur les atouts et la polyvalence de sa plateforme technologique, Innord a cherché à identifier les grands défis liés aux déchets industriels et miniers présentant les caractéristiques suivantes :

- Teneur élevée en fer (Fe) – dans les RB > 40 % Fe_2O_3
- Perte de métaux critiques et stratégiques dans les résidus (éléments de terres rares, scandium, gallium, titane et vanadium)
- Besoin de recyclage des réactifs et de réduction du volume des résidus

La propriété intellectuelle développée par Innord dans le cadre de ces travaux de recherche reste la propriété de la Société. Compte tenu de la nature mondiale du défi que représentent les résidus de bauxite, Innord développe cette technologie dans le but de la déployer à l'échelle mondiale grâce à un modèle de licence et de redevances, une fois que la technologie aura démontré sa faisabilité économique et environnementale à plus grande échelle.

Les essais à l'échelle du laboratoire sur la technologie de traitement des résidus de bauxite ont débuté en 2020. Le financement provenant de partenaires industriels et de subventions gouvernementales en 2021 a permis d'achever la phase initiale à l'échelle du laboratoire et de passer à la phase pilote. Le 31 mars 2021, Geomega a annoncé un financement de 4 millions de dollars pour une usine pilote de 24 mois et une étude de faisabilité pour la valorisation durable et complète des résidus de bauxite. Le projet a été financé par Rio Tinto, Technologies du développement durable Canada (TDDC), le gouvernement du Québec et Geomega. Le projet pilote a été conçu pour démontrer l'évolutivité tout en testant et en validant les paramètres techniques clés avant l'achèvement d'une étude de faisabilité.

Le 25 avril 2022, parallèlement au développement de la technologie de traitement des résidus de bauxite, Rio Tinto et Innord ont convenu d'évaluer les possibilités de monétisation des composés de fer produits par la technologie de traitement des résidus de bauxite d'Innord (« IBRT »). Dans le cadre de ce projet de 12 mois, Innord s'est engagé à développer et à tester une extension de l'IBRT afin de produire des produits ferreux ciblés qui seront évalués par Rio Tinto. La propriété intellectuelle développée uniquement à partir de cette extension du projet appartient à Rio Tinto, qui a entièrement financé le projet. Innord recevra des redevances pour la technologie de base sous-jacente lors de la commercialisation. Les conditions spécifiques des redevances restent confidentielles.

Par rapport aux méthodes existantes, qui permettent actuellement d'utiliser moins de 5 % des résidus de bauxite mondiaux, et contrairement aux approches métallurgiques antérieures qui soit déplacent les impacts environnementaux vers les effluents ou d'autres résidus, soit offrent une réduction de volume insuffisante, soit manquent de viabilité économique, le procédé d'Innord a le potentiel d'offrir les avantages suivants:

- Réduction significative du volume de résidus (>80%)
- Minimisation des effluents grâce au recyclage des réactifs, réduisant les coûts d'exploitation et évitant la création de nouveaux flux de déchets
- Maximisation de la valeur des métaux disponibles, améliorant ainsi l'économie du procédé, qui comprend
 - Métaux traditionnels en vrac tels que Al et Fe
 - Concentrés de métaux stratégiques (ETR, Sc, Ti, V)

Les travaux en laboratoire à petite échelle se sont poursuivis tout au long des années 2022 et 2023 afin d'étudier d'autres moyens de monétiser plusieurs flux de produits. La conception et la sélection des équipements pour la phase initiale de l'usine pilote ont été achevées fin 2022 et 2023. L'installation a débuté en janvier 2023 et la mise en service a commencé en août 2023 à l'usine de Boucherville. Depuis lors, la mise en service progressive, les essais et les opérations pilotes se sont poursuivis et devraient se poursuivre jusqu'à ce que l'ensemble de la technologie soit démontré à l'échelle pilote. Des échantillons de produits sont prélevés selon les besoins pour les essais auprès des utilisateurs finaux et la validation globale de la technologie. La dernière mise à jour du projet est présentée à la section 2.5 ci-dessus.

Le 16 avril 2025, la Société a fourni une mise à jour technique et a annoncé la confirmation par Rio Tinto des résultats positifs. La technologie s'articule autour de trois circuits consécutifs, chacun étant testé et mis à l'échelle de manière indépendante. En fonction de la composition des résidus et des objectifs opérationnels, une raffinerie d'alumine peut obtenir une licence pour le circuit 1, les circuits 1 et 2, ou l'ensemble des circuits 1, 2 et 3.

- Circuit 1 (C1) se concentre sur l'élimination de l'alcalinité et la production de flux de dérivation comprenant des produits à base de sodium, de calcium, d'aluminium et de silice. Ce circuit représente environ 10 % à 30 % de la réduction du volume des déchets.
- Circuit 2 (C2) traite de l'extraction et de l'élimination du fer. L'un des produits potentiels à forte valeur ajoutée est le matériau de qualité DRI (réduction directe du fer), une matière première essentielle permettant une fabrication d'acier à faible teneur en carbone. Les circuits 1 et 2 sont responsables à eux deux de plus de 70 % de la réduction cumulative du volume des déchets.
- Circuit 3 (C3) vise la récupération des métaux de grande valeur restants. Geomega développe des procédés rentables pour extraire et purifier les concentrés d'éléments de terres rares et les concentrés de titane tout en régénérant et en recyclant les réactifs. Parmi les autres produits potentiels, on trouve le scandium, le gallium, l'alumine et la silice.

Chaque circuit intègre son propre système de recyclage des réactifs, ce qui permet de réduire au minimum les effluents et d'éviter la production de déchets dangereux supplémentaires. Plus de 95 % des réactifs primaires utilisés dans les circuits 1 et 2 sont recyclés, ce qui réduit considérablement les coûts d'exploitation. La figure 2 résume la technologie de valorisation des résidus de bauxite.

Le 8 octobre 2025, Geomega et Rio Tinto ont annoncé qu'Innord avait conclu un accord de développement conjoint et une licence de démonstration pour les circuits 1 et 2 de la technologie. Les études d'ingénierie prévues dans le cadre du JDA se sont poursuivies au cours du T3-26, et les travaux complémentaires à l'échelle du laboratoire et à l'échelle pilote sur le circuit 3 ainsi que sur des matières provenant d'autres raffineries d'alumine se sont également poursuivis. De plus amples détails sont présentés à la section 2.5 ci-dessus.

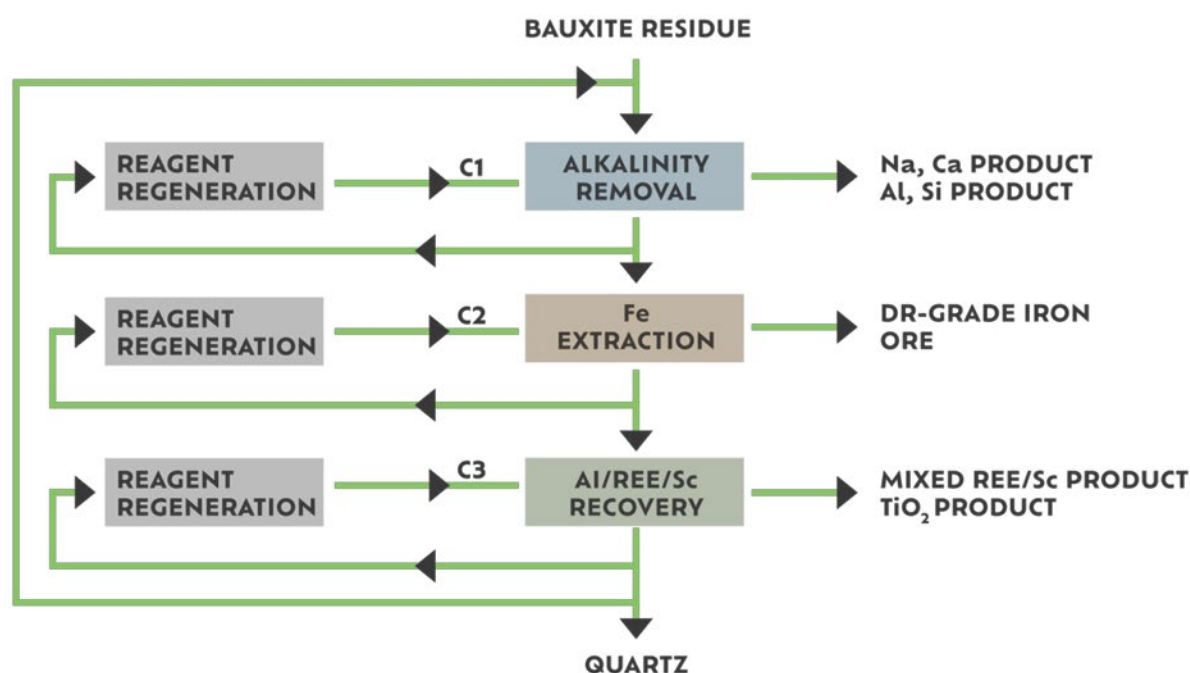


Figure 2: Aperçu du procédé de valorisation des résidus de bauxite



Figure 3: Usine pilote dans les installations de Boucherville



Figure 4: Usine pilote dans les installations de Boucherville

Le 29 avril 2026

(s) Kiril Mugerman
Kiril Mugerman
Président et chef de la direction

(s) Mathieu Bourdeau
Mathieu Bourdeau
Chef de la direction financière

Dirigeants

Kiril Mugerman, Président et chef de la direction
Mathieu Bourdeau, Chef de la direction financière
Pouya Hajiani, Chef de la technologie

Administrateurs

Geneviève Ayotte, présidente du comité d'audit ¹⁾
Kosta Kostic ²⁾
Matt Silvestro, président du comité de gouvernance ^{1) 2)}
Nick Nickoletopoulos ^{1) 2)}
Kiril Mugerman

Notes:

- 1) Membres du comité d'audit
- 2) Membres du comité de gouvernance, des nominations et de la rémunération

Siège social

75 boul. de Mortagne
Boucherville (Quebec)
J4B 6Y4
Tel.: (514) 223-1449
Site Web: <https://www.geomega.ca>

Usine

3225 1^{re} rue
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y6

Avocats

Dentons Canada
Place Ville-Marie, 39^{ème} étage
Montréal, Québec
H3B 4M7

Auditeurs

Raymond Chabot Grant Thornton LLP
600 Rue De la Gauchetière W, Suite 2000
Montreal (Québec)
H3B 4L8

Agents de transfert

Computershare
650 Blvd. de Maisonneuve Ouest, 7^e étage
Montréal, Québec
H3A 3T2, Canada